

Comment relancer un tribunal?

Par **Exequatur**, le 11/04/2014 à 20:41

Bonsoir à tous,

J'ai postulé il y a quelques semaines dans plusieurs greffes de tribunaux pour avoir un travail saisonnier le temps d'un été. J'ai reçu pour l'instant une réponse négative, au motif que la Cour d'appel dont dépend le tribunal dont il s'agit n'a pas attribué de fonds pour embaucher. Vrai ou pas, peu importe.

Je souhaite relancer très bientôt les tribunaux mais je ne sais pas comment m'y prendre. Le téléphone tombe sur l'accueil, on m'a bien précisé que eux ne s'occupaient pas directement des candidatures. Je ne me vois pas, en outre, errer dans les couloirs du tribunal à la recherche d'un greffier à convaincre, ça ferait un peu crétine de service ;-)

Bref que faire?

Merci

Par **bulle**, le 13/04/2014 à 09:08

Bonjour,

Honnêtement, je n'ai jamais entendu parler d'étudiants qui travaillent dans un tribunal l'été... qui y font des stages oui mais qui y travaillent non.

Le seul cas où j'ai vu des étudiants travailler dans un tribunal est celui des assistants de justice qui préparent en même temps un ou des concours (qui ont donc au minimum un M1). Il faut savoir que les places sont chères.

Selon moi, relancer ne servira à rien. Je vous conseillerais de chercher un job d'été à la place si vous souhaitez vous faire un peu d'argent. Un stage est également envisageable même si cela me paraît un peu tard.

Par **Exequatur**, le 13/04/2014 à 12:23

Je fais déjà un stage en Cabinet d'avocat cet été + j'ai accepté de refaire une autre saison

dans une grande surface (mise en rayon) donc j'aurai un travail cet été mais je continuerai à chercher jusqu'à la dernière minute quelque chose dans mon domaine...

Mais en effet les tribunaux m'ont dit qu'ils prenaient uniquement des M1 et M2, sauf que les greffes m'ont expliqué qu'ils embauchaient l'été des personnes sans qualification particulière pour faire des tâches administratives.